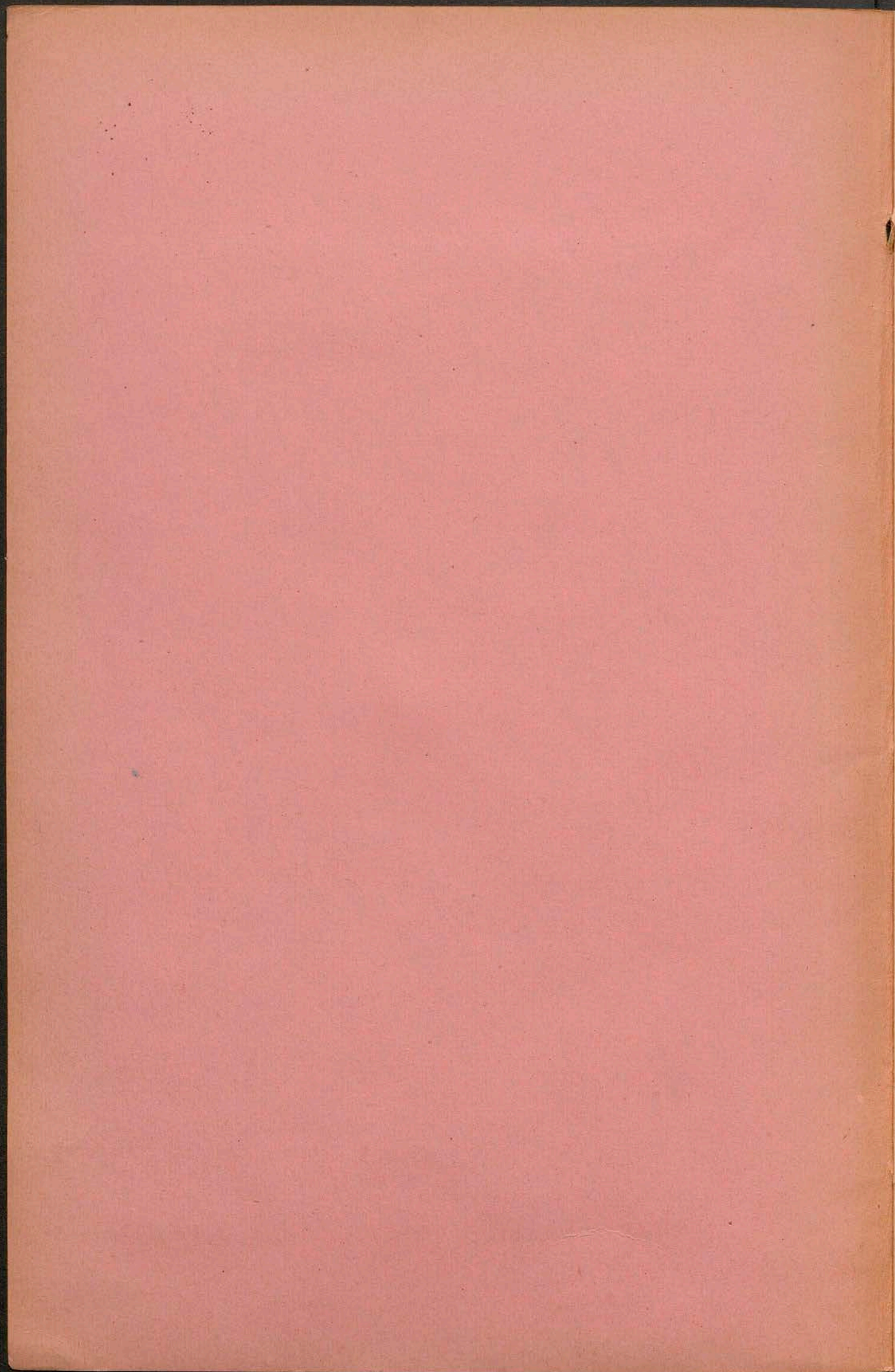


2<sup>e</sup> COMMISSION d'Initiative parlementaire.

(Nommée le 21 février 1901.)

MM.

- |                        |   |   |
|------------------------|---|---|
| 1 <sup>er</sup> BUREAU | { | DELOBEAU.<br>REPIQUET.                        |
| 2 <sup>e</sup> BUREAU  | { | BIZARELLI.<br>CICÉRON. ——— <i>Secrétaire</i>  |
| 3 <sup>e</sup> BUREAU  | { | BRUEL.<br>DE CASABIANCA.                      |
| 4 <sup>e</sup> BUREAU  | { | BEAUPIN.<br>RAMBOURGT.                        |
| 5 <sup>e</sup> BUREAU  | { | SILHOL ——— <i>Président</i><br>GUSTAVE DENIS. |
| 6 <sup>e</sup> BUREAU  | { | LÉOPOLD THÉZARD.<br>THOREL.                   |
| 7 <sup>e</sup> BUREAU  | { | VICTOR LEYDET.<br>DENORMANDIE.                |
| 8 <sup>e</sup> BUREAU  | { | GOURJU.<br>CHARLES FOREST.                    |
| 9 <sup>e</sup> BUREAU  | { | FORTIER.<br>PIETTRE.                          |



126 S 1106



La 2<sup>e</sup> Commission d'initiative parlementaire  
nommée le 21 février 1901 s'est réunie le  
vendredi 22, local du 9<sup>e</sup> bureau -

Sont élus -

Président : M. Sillhol

Secrétaire M. Cicéron

Le Président

Le Secrétaire

*H. Sillhol*

*J. Cicéron*

Séance du 1<sup>er</sup> mars 1901.

La Commission entend M. Gougeon, auteur d'une  
proposition tendant à la création d'un septième arrondis-  
sement municipal dans la Ville de Lyon et à des  
modifications dans l'art. 73 de la loi du 5 avril 1884  
sur l'organisation municipale -

M. Gougeon expose l'historique des accroissements  
successifs de la population de la Ville de Lyon, et  
des créations de circonscriptions municipales auxquelles  
ces accroissements ont donné lieu -

Il indique que le 2<sup>e</sup> arrondissement, celui de  
La Guillotière, est de beaucoup plus peuplé et plus

2  
étendue que les autres arrondissements.

Il est tenu qu'il y a lieu de le sectionner en deux arrondissements.

Cette création n'entraînerait aucune dépense à la charge de l'Etat.

Le Conseil général du Rhone a émis un vœu dans le même sens.

La Commission décide qu'il y a lieu de proposer au Sénat la prise en considération de la proposition de M. Gouge, et le désigne comme rapporteur.

Le Président,

H. Vilhol

Le Secrétaire,

G. Nambour

Séance du 26 mai 1901

La Commission d'initiative s'est réunie le mardi 26 mai 1901 à 2 h  $\frac{1}{2}$  sous la présidence de M. Vilhol, M. Gouge faisant fonction de secrétaire.

L'ordre du jour appelle l'examen sommaire de la proposition de loi de MM. Rion, de Gaulaine et de Lamazelle sur des modifications au décret de 1852 pour assurer la sincérité dans la proclamation de résultat des élections directes faites au suffrage universel.

La Commission à l'unanimité de ses membres présents décide de proposer au Sénat la prise en considération.

Aucune autre proposition n'étant à l'ordre du jour,  
la séance est levée à trois heures

Le Président  
St. Wilhelms

Le Secrétaire  
A. Gouge